



# **LES ACTIONS DES BIBLIOTHEQUES ET DES SERVICES D'ARCHIVES DE FRANCHE-COMTE EN FAVEUR DU MILIEU SCOLAIRE**

**2001**

**Avertissement :**

Nous avons distingué la présentation des données brutes de leur commentaire en faisant apparaître ce dernier en italique et précédé de “ Obs. ” (observation)

Quelques données qui nous ont semblé particulièrement importantes figurent dans des cadres. Le dépouillement a été effectué à partir des réponses communiquées à l'ACCOLAD.

**LES ACTIONS DES BIBLIOTHEQUES  
ET DES SERVICES D'ARCHIVES DE FRANCHE-COMTE  
EN FAVEUR DU MILIEU SCOLAIRE EN 2001**

Le Ministère de l'Education nationale a lancé en 2001 un plan à cinq ans pour le développement des pratiques culturelles en milieu scolaire. Le Ministère de la culture et de la communication a décidé d'accompagner ce plan, notamment en favorisant la généralisation ou l'évolution des actions éducatives des acteurs culturels et en renforçant les formations nécessaires.

L'impulsion nouvelle qui est donnée constitue un enjeu majeur pour l'accès de tous à la culture et pour la formation des futurs publics.

Les établissements culturels vont sans doute se voir fortement sollicités autour de cet enjeu, notamment au travers de leurs services des publics ou de leurs services éducatifs et dans le cadre de la formation des intervenants culturels et des enseignants. La lecture publique ne saurait rester à l'écart de l'évolution qui s'amorce.

Une enquête, conduite en mai et juin 2001 auprès de 77 établissements et autres organismes (cf. liste ci-après), permet de dresser aujourd'hui un état des lieux de l'action éducative des bibliothèques publiques et des services d'archives de la région Franche-Comté.

---

Le dépouillement complet de l'enquête est accessible sur le site de l'ACCOLAD :

[www.livre-franche-comte.com](http://www.livre-franche-comte.com)

---

## **DÉPARTEMENT DU DOUBS**

### **Bibliothèques**

Arc-et-Senans	Les Fourgs
Audincourt	Maîche
Baume-les-Dames	Montbéliard
Besançon	Montperreux
Bethoncourt	Morteau
Boussières	Oye-et-Palet
Chalezeule	Pontarlier
Chemaudin	Saône
Dannemarie-sur-Crête	Seloncourt
Exincourt	Sochaux
Hérimoncourt	Valdahon
L'Isle-sur-le-Doubs	Valentigney
Le Russey	Vieux-Charmont

Bibliothèque départementale de prêt du Doubs

### **Salons et fêtes du livre**

ADeC - Salon du livre jeunesse du Pays de Montbéliard

L'Arche - L'Aire des Poètes

Des Livres et Vous - Salon du livre jeunesse de Pontarlier

Ville d'Audincourt - Fête de la bande dessinée

Pas Serial S'Abstenir - Festival des littératures (roman noir et policier)

### **Services d'archives**

Archives départementales du Doubs

Archives municipales de Besançon

Archives municipales de Montbéliard

Archives municipales de Pontarlier

## **DEPARTEMENT DU JURA**

### **Bibliothèques**

Arbois  
Champagnole  
Clairvaux-les-Lacs  
Communauté de communes Arcade (Morez)  
Communauté de communes de Nozeroy  
Communauté de communes du Val d'Amour  
Dole  
Foncine-le-Haut  
Lons-le-Saunier  
Moirans-en-Montagne  
Poligny  
Saint-Claude  
Saint-Lupicin  
Salins-les-Bains

Bibliothèque départementale de prêt du Jura

### **Salons et fêtes du livre**

A.L.V.E. - Salon de la bande dessinée de Cousance

### **Services d'archives**

Archives départementales du Jura  
Archives municipales de Dole  
Archives municipales de Poligny  
Archives municipales de Saint-Claude  
Archives de la maison du peuple (Saint-Claude)

### **Autres organismes**

La Fraternelle - Atelier du patrimoine (imprimerie)

## **DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE**

### **Bibliothèques**

Champagney

Gray

Héricourt

Lure

Luxeuil-les-Bains

Pusey

Ronchamp

Vesoul

Médiathèque départementale de prêt de Haute-Saône

### **Services d'archives**

Archives départementales de Haute-Saône

Archives municipales de Vesoul

## **DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT**

### **Bibliothèques**

Bavilliers

Beaucourt

Belfort

Bessoncourt

Danjoutin

Delle

Etueffont

Giromagny

Grandvillars

Rougemont-le-Château

Suarce

Médiathèque départementale de prêt du Territoire de Belfort

### **Salons et fêtes du livre**

Festival du livre de Belfort

### **Services d'archives**

Archives départementales du Territoire de Belfort

Archives municipales de Belfort

### **Autres organismes**

Médiathèque du Territoire de Belfort - Espace Gantner (Bourogne)

## LES ACTIONS DES BIBLIOTHEQUES ET DES SERVICES D'ARCHIVES EN FAVEUR DU MILIEU SCOLAIRE

48 des 77 établissements et organismes interrogés ont répondu à l'enquête, soit 62,3%.

<b>Bibliothèques :</b>	<b>42 sur 65</b>	<b>(64,6%)</b>
------------------------	------------------	----------------

BDP	4 sur 4	100 %
Bibliothèques prioritaires	19 sur 31	61,3 % <sup>(1)</sup>
Bibliothèques autres	19 sur 29	65,5 %

Villes de moins de 10000	30 sur 49	61,2 %
Villes de plus de 10000	8 sur 11	72,7 % <sup>(2)</sup>

Doubs	17 sur 27	(3 %
Jura	14 sur 16	87,5 %
Haute-Saône	2 sur 9	22,2 %
Territoire de Belfort	9 sur 12	75 %

<b>Services d'archives</b>	<b>6 sur 13</b>	<b>46,1 %</b>
----------------------------	-----------------	---------------

<sup>(1)</sup> Bibliothèques dites prioritaires eu égard au niveau de qualification de leur personnel.

<sup>(2)</sup> Villes de plus de 10000 h n'ayant pas répondu : Lons-le-Saunier, Valentigney, Vesoul.

### L'action éducative est l'affaire de tous.

Tous les établissements mènent des actions en faveur du milieu scolaire, mais les services offerts sont plus ou moins inscrits dans une offre construite et raisonnée.

Ont construit une offre spécifique	26	54,2 %
N'ont pas construit d'offre spécifique	15	31,2 %
Pas de réponse	7	14,6 %

Répondent simplement aux sollicitations	22	45,8 %
Ne se contentent pas de répondre à la demande	5	10,4 %

### Des personnels pour les actions en faveur du milieu scolaire?

Une partie du personnel consacre de façon régulière une partie de son temps de travail à cette mission

OUI	40	83,3 %
NON	8	16,7 %

Nombre d'agents concernés :

Doubs	52 agents
Jura	32
Haute-Saône	3

Territoire de Belfort	29
Non identifié	1
Total d'agents concernés / 40 établissements	116

20 établissements seulement ont indiqué un ETP (Equivalent Temps Plein).

*Obs. : De façon générale, les chiffres indiqués semblent être le résultat d'une évaluation approximative. Cette imprécision resterait à interpréter.*

Equivalent temps plein :

Doubs	14,2
Jura	3,2
Haute-Saône	n.c.
Territoire de Belfort	7,9
Total (Total par établissement)	25,3 (1,2)

On peut approcher avec plus d'exactitude la réalité dans un petit nombre d'établissements qui ont répondu de façon complète.

Nombre d'agents concernés :

Besançon	22 agents
Exincourt	8
Montbéliard	3
Dole	6
Belfort	11
BDP 39	11
BDP 90	4
Total / 7 établissements	65 *

\* soit 56% du nombre total d'agents concernés dans l'ensemble des établissements.

*Obs. : Les chiffres du tableau ci-dessus ne sont cependant pas généralisables à l'ensemble des établissements.*

Equivalent temps plein :

Besançon	11
Montbéliard	1,5
Dole	0,8
Belfort	4
BDP 39	1,1
BDP 90	2,5
Total 6 établissements sur 7	20,9 (82,6 %)

Le septième établissement (Exincourt) recourt essentiellement à des bénévoles dont le temps de travail n'est pas décompté.

Dans 3 établissements, les agents chargés du secteur consacrent au moins 50% de leur temps aux actions éducatives :

Besançon, Montbéliard, BDP 90.

Dans 5 établissements, ils y consacrent d'un tiers à 50% de leur temps : Audincourt, St-Claude, St-Lupicin, Beaucourt, Belfort.

Dans 4 établissements ils y consacrent de 10% à 25% :

Chalezeule, Chemaudin, BDP 39, Bessoncourt.

Dans 8 établissements, ils y consacrent moins de 10% de leur temps :

Arc-et-Senans, Maïche, Montperreux, Le Russey, Seloncourt, Dole, Delle, Giromagny.

Obs. : La présence de Dole dans ce groupe peut paraître étonnante.

Qualification ou grade des agents impliqués

Catégories	Agents	%
A	8	20 %
B	11	27,5 %
C	21	52,5 %
A exclusivement	1	2,5 %
B exclusivement	5	12,5 %
C exclusivement	14	35 %
Divers grades	15	37,5 %
Emplois-jeunes	10	25 %
Bénévoles	3	3,4%
Filière administrative	1	1,1%

NB : Le tableau ci-dessus ne concerne que 89 agents de 40 établissements.

Obs. : Les informations données par les 40 établissements ayant répondu montrent, à l'évidence, que le fait de mener des activités éducatives n'est pas lié à l'existence d'un personnel spécifique ou d'un grade particulier.

Fait étonnant, les actions éducatives reposent en premier lieu sur les grades moins élevés, et dans quelques cas sur des emplois récents dont la pérennité n'est pas acquise. Cependant, ce sont presque toujours des personnels de la filière culturelle qui en sont chargés.

## Des formations à l'action éducative ?

Pas de formation spécifique	28 établissements
Stage spécifique (sans précision de contenu)	6 établissements

Sont signalés aussi :

Stages heure du conte	8	16,6 %
Stages sur l'accueil des classes	5	10,4 %
Stages sur la littérature jeunesse	3	6,25 %
Stages sur la lecture à haute voix	1	2,1 %
Stages sur l'animation	1	2,1 %

Obs. : Au total, l'ensemble des données des tableaux ci-dessus suscitent l'impression que les établissements ne se donnent pas, en termes de qualification, les moyens d'assurer leurs actions éducatives, qu'ils n'ont pas défini de vrais objectifs, même là où les professionnels considèrent l'activité éducative comme une mission forte ou, là où existent des actions mobilisatrices. C'est notamment le cas dans les villes les plus importantes, à l'exception peut-être de Montbéliard.

## Du temps pour l'action éducative ?

18 établissements sur 48 (37,5 %) ne peuvent indiquer le temps consacré à l'action éducative par leur personnel. Cette méconnaissance touche parfois les villes les plus importantes.

Les 30 autres établissements consacrent au total 349 h 30 à ces actions, soit un peu plus de 11 h 30 en moyenne.

Les disparités, toutefois sont grandes, d'un lieu à l'autre :

1 établissement (3,3% des 30 établissements) consacre plus de 50 heures à ces actions (BDP 39), mais peut-être s'agit-il là de la desserte des écoles et non d'actions éducatives comme on l'entend ailleurs.

1 établissement (3,3%) y consacre de 40 à 50 heures (BM Audincourt)

2 (6,6%) y consacrent de 30 à 40 heures (BM Montbéliard et BM Beaucourt)

1 établissement (3,3%) y consacre de 20 à 30 heures (BM Dole)

5 (16,7%) y consacrent de 10 à 20 heures (BM d'Exincourt, de St-Claude, de Morez, de Grandvillars, de Bessoncourt)

Il est à noter que de petites communes (moins de 5 000 h) consacrent relativement beaucoup de temps à ce type



d'action au regard de leurs moyens en personnel (6 y consacrent de 5 à 10 heures : Seloncourt, Valdahon, Exincourt, Foncine, Saint-Lupicin, Etueffont).

## Des locaux spécifiquement adaptés?

13 établissements (27%) déclarent ne posséder aucun local spécifique dédié aux actions éducatives.

*Obs. : Il semble que certains, parmi les autres, n'aient pas relevé le terme " spécifique " figurant dans la question. Les données suivantes sont donc sans doute partiellement erronées, notamment pour ce qui concerne les " espaces multimédia " et les " salles d'activités ".*

Etablissements	Espaces	%
17	1	35,4 %
6	2	12,5 %
5	4	10,4 %
4	3	8,3 %
1	5	2,1 %

Etablissements	Espaces	%
23	Heure du conte	47,9 %
15	Multimédia	31,3 %
11	Salle de réunion	22,9 %
10	Salle d'activité	20,8 %
4	Salle d'exposition	8,3%
1	Auditorium	2,1%
1	Salle musée	2,1%

Au total, l'adaptation des établissements à la conduite d'actions éducatives semble donc plutôt médiocre. Il convient cependant de noter que ces actions ont souvent lieu en dehors des horaires d'ouverture tous publics, moment où l'ensemble des espaces devient disponible.

Il conviendrait sans doute de faire préciser aux établissements s'ils possèdent une salle d'initiation au multimédia pouvant accueillir un groupe classe, de vérifier l'équipement des salles d'activités et de réunion.

Aucun établissement n'a signalé de salle d'écoute ou de visionnement sur place.

## Les établissements d'enseignement partenaires

Alors que 48 établissements déclarent mener des actions éducatives, 37 seulement ont répondu à cette question. Parmi les autres, 6 déclarent même n'avoir pas de liens avec les établissements d'enseignement.

*Obs. : Quelques chiffres sont très approximatifs et n'ont pu être retenus. Il conviendrait, en outre, de vérifier parfois si les établissements n'ont pas confondu " établissements d'enseignement " et " classes ".*

Au total, les bibliothèques travailleraient avec 542 établissements scolaires (cf. plus loin : Quelles actions ? Prêt de documents), soit 29% environ de l'ensemble des établissements de Franche-Comté.

Nombre d'écoles maternelles	173	31,9 %
Nombre d'écoles primaires	267	49,3 %
Nombre d'établissements spécialisés (IMP...)*	27	5%
Nombre de collèges	56	10,3 %
Nombre de lycées	19	3,5 %
	542	100%

L'activité est plus importante dans le Doubs (246 établissements soit 45,4% du total et dans le Territoire de Belfort

(135 établissements soit 24,9%) que dans le Jura (142 établissements soit 26,2%). Elle serait quasi inexistante en Haute-Saône ( 19 établissements soit 3,5% sur 542 alors que la Haute-Saône compte 23% des établissements scolaires de la région).

Les BM de Besançon, Dole et Montbéliard travaillent à elles seules avec 225 établissements, soit 41,5% du total. Si on ajoute Belfort et Delle, on atteint 300 établissements (55,4%).

Les écoles maternelles et primaires, lieux de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, forment, en valeur absolue évidemment, le gros du bataillon des partenaires des établissements. En valeur relative, le classement est le suivant :

	Pourcentage d'établissements concernés
Ecoles maternelles	37,6%
Ecoles primaires et établissements spécialisés	25,5%*
Collèges	35,9%
Lycées	21,1%

\* NB : Les statistiques rectorales en notre possession globalisent l'enseignement primaire et l'enseignement spécialisé.

---

*Obs. : La place relativement faible des lycées est à relever. En revanche, les établissements d'enseignement spécialisés sont loin d'être absents puisqu'ils sont même plus souvent cités que les lycées.*

---

## La formalisation des partenariats

---

8 établissements seulement sur 44 ayant répondu (18,2%) s'appuient sur la contractualisation.

---

*Obs. : Parmi ceux-ci, on ne trouve que deux établissements importants (BDP70 et BM de Saint-Claude) ; les six autres sont de petites bibliothèques rurales.*

*La contractualisation est inexistante dans le Doubs.*

Sur 44 établissements ayant répondu :

Négocient leur partenariat à la fois avec les directions et les enseignants	20	45,4%
Négocient uniquement avec les enseignants concernés	19	43,2%
Négocient uniquement avec les directeurs d'établissements	5	11,4%

1 établissement (BM de Dole) signale l'implication de l'Inspection académique dans cette négociation pour ce qui concerne les projets thématiques (Actions éducatives innovantes).

## Quels élèves ?

38 établissements ont fourni des chiffres précis.

24 006 élèves seraient touchés par l'action éducative des bibliothèques.

	Elèves concernés	% du total des élèves
Elèves de maternelle	7630	16,7%
Elèves du primaire	12534	17,5%
Elèves de l'éducation spécialisée	562	47,7%
Collégiens	2770	45,4%
Lycéens	510	1,2%

---

*Obs. : En nombre d'élèves, le pourcentage de collégiens touchés par les actions des bibliothèques et services d'archives est plutôt élevé, de même celui des élèves de l'éducation spécialisée. En revanche, relativement peu*

*d'élèves des classes maternelles et du primaire sont concernés. Cette situation semble contredire une généralement répandue. L'étude mériterait d'être affinée sur ce point. L'effectif lycéen touché, enfin, est extrêmement faible – mais il ne s'agit pas là d'une surprise.*

---

Ici encore, le Doubs est très en tête (13781 élèves soit 57,4%) devant le Territoire de Belfort (5851 élèves soit 24,4%) et le Jura (4004 élèves soit 16,7%). La Haute-Saône ne communique presque aucun chiffre.

## Quelles actions ?

43 établissements ont fourni des chiffres.

	<b>Etablissements</b>	<b>%</b>
Visites par des classes	33	76,7
Initiation à la recherche bibliographique	26	60,5
Soutien aux travaux pratiques encadrés	12	27,9
Initiation au multimédia	6	14,0
Initiation à Internet	3	7,0
Groupes de lecture	8	18,6
Ateliers d'écriture	5	11,6
Heures du conte (sur 39 bibliothèques)	22	56,4
Lectures à voix haute (sur 39 bibliothèques)	21	53,8
Prêt de documents aux établissements	34	79,1
Accompagnement des projets d'action éducative	15	34,9
Participation aux contrats éducatifs locaux	6	14,0
Autres :		
visite des services	1	0,2
présentation d'ouvrages	1	0,2

NB : Une vingtaine d'établissements autres, associent en outre le milieu scolaire à des actions inscrites dans le cadre de projets plus vastes (expositions, résidences d'écrivains, manifestations littéraires,...)

## VISITES DE LA BIBLIOTHEQUE (OU DU SERVICE D'ARCHIVES) PAR DES CLASSES

Chaque établissement organise en moyenne 73 visites par an. Ce chiffre est en fait trompeur car quatre établissements (BM de Besançon, Dole, Belfort et Montbéliard) organise près de 86,5% des visites, avec une moyenne de 365 par an.

Les autres établissements organisent moins de 8 visites par an en moyenne (7,86).

21 établissements seulement décomptent le nombre d'élèves concernés. Les BM de Dole, Belfort et Montbéliard accueillent 63,15% du total, soit 2 616 élèves chacune. Les autres établissements accueillent en moyenne 254 élèves/an.

On peut estimer qu'environ 19 000 élèves sont accueillis chaque année par les 33 établissements, soit 8,5% des jeunes scolarisés.

## INITIATION A LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE :

26 établissements sur 48 réponses proposent ce type d'activités.

C'est relativement faible si l'on considère que la recherche documentaire est une des spécialités des bibliothèques.

Les 15 établissements décomptant les séances organisées en ont proposé 778 au total, soit 52 chacun. Les 14 décomptant les élèves en reçoivent 573 chacun par an. Sur cet ensemble, les BM de Montbéliard et Dole organisent 89,7% des séances et accueillent 80,4% des élèves. Les autres accueillent en moyenne 133 élèves dans 7 séances par an .

## SOUTIEN AUX TRAVAUX PRATIQUES ENCADRES

Manifestement, de nombreux établissements ont compris sous ce terme autre chose que le dispositif mis en place en lycée par l'Education nationale. Ils ont donc inclus dans leur réponse toutes les séances de travaux pratiques menés

dans leurs murs.

12 établissements y contribuent. 9 ont compté les séances (6 en moyenne par an) et les élèves (76 en moyenne).

### **INITIATION AU MULTIMEDIA**

C'est une activité minoritaire puisque 6 établissements la signalent (BM de Besançon, Dole, Poligny, Foncine-le-Haut, Champagny et Bessoncourt).

---

A noter la part des villes de moins de 5000 habitants, les seules d'ailleurs à décompter séances offertes et élèves accueillis (14 séances en moyenne pour 46 élèves en moyenne).

---

### **INITIATION A L'INTERNET**

Une toute petite minorité d'établissements (BM de Dole, Poligny et Champagny) signalent cette activité.

*Obs. : Ce chiffre ne laisse pas d'étonner alors même que le nombre d'établissements connectés est beaucoup plus élevé et que les bibliothèques devraient se sentir investies de la mission de favoriser l'accès à l'Internet du plus grand nombre.*

### **GROUPES DE LECTURE**

8 établissements organisent des groupes de lecture pour les jeunes.

Le plus actif est la Médiathèque du Territoire de Belfort, qui accueille 74,3% des jeunes concernés par ce type d'activité dans le cadre d'une opération départementale de grande envergure, " Territoire de lecture ". Deux petites bibliothèques, à Clairvaux-les-Lacs et Montperreux, suivent en nombre de jeunes (respectivement 125 et 50). Les 5 autres groupes, à part Pontarlier, se tiennent surtout dans de petites communes (Le Russey, Vieux-Charmont, Foncine-le-Haut, Etueffont).

### **ATELIERS D'ECRITURE**

5 établissements seulement signalent ce type d'activité. A l'exception de Belfort, il s'agit de bibliothèques de petites communes : Montperreux, Oye et Palet, Beaucourt, Foncine-le-Haut. Sur ces 4 dernières, l'activité concerne 299 élèves. Belfort ne donne pas de chiffres.

### **HEURES DU CONTE**

---

*Obs. : A peine plus de la moitié des établissements propose ce type d'activité, qui passe pour l'animation traditionnelle dans les bibliothèques !*

---

13 établissements ont compté 307 séances proposées (plus de 23 chacun, soit environ 2 par mois).

Belfort et Montbéliard organisent à elles seules 180 de ces séances. La moyenne des autres tombe ainsi à 1 par mois (11,5 par an). Les BM de Maïche et Salins se tiennent bien avec 30 séances chacune.

13 bibliothèques indiquent avoir reçu 4583 élèves (352 en moyenne). Belfort ne compte pas les élèves bénéficiaires. 5 bibliothèques (Maïche, Seloncourt, Saint-Claude, Beaucourt et Giromagny) reçoivent de 300 à 600 élèves (2423 au total). Montbéliard en annonce environ 2000. Dans chacune des autres bibliothèques, cette activité concerne 20 personnes environ par an.

### **LECTURES A HAUTE VOIX**

---

Un peu plus d'une bibliothèque sur deux propose des lectures à haute voix.

---

34 bibliothèques sur 39 ont décompté les séances proposées (1 470 soit 43 en moyenne et près d'une par semaine). 35 ont décompté les entrées (15 055).

Toutefois, les disparités sont énormes. A elles seules, les B.M. d'Audincourt et Dole programment dans l'année 900 séances : environ 8 par semaine à Audincourt et 10 à Dole. 4 à Grandvillars ; 2 à Seloncourt ; 1 à Chalezeule, Saint-Lupicin et Valdahon. Ailleurs, l'activité est très irrégulière et même exceptionnelle.

Dans la plupart des cas, semble-t-il, les lectures à haute voix sont effectuées par le personnel.

## **PRET DE DOCUMENTS AUX ETABLISSEMENTS**

---

75% des bibliothèques prêtent des documents. C'est le service le plus largement répandu.

---

*Obs. : Le chiffre est cependant un peu inférieur à ce que l'on pouvait attendre puisque les bibliothèques sont d'abord des lieux de prêt. Certaines grosses bibliothèques n'ont pas ce genre d'activité (Montbéliard, Pontarlier) alors que beaucoup de petites la mènent, même en s'appuyant sur des équipes très réduites.*

*542 établissements scolaires bénéficieraient de prêts. Toutefois, certaines réponses laissent planer un doute sur l'exactitude de ce chiffre (le nombre d'établissements indiqué est parfois très supérieur au nombre d'établissements de la commune). Il convient de noter que 30% de ces établissements sont en fait desservis par la BDP du Jura dont le réseau est encore très lié au monde scolaire.*

23 bibliothèques déclarent avoir prêté, en 2000, 96 800 documents, soit moins de 180 par établissement. Le poids de chaque bibliothèque est très varié : la BDP du Jura a prêté à elle seule 35 000 documents, les B.M. de Besançon, Dole et Saint-Claude 33 000 documents. Moirans, Saint-Lupicin et Seloncourt 14 000 documents. Les autres bibliothèques prêtent en moyenne 750 documents par an.

## **ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'ACTION EDUCATIVE**

---

11 bibliothèques (dont 7 de villes de moins de 10 000 habitants) et 3 services d'archives déclarent accompagner les projets d'action éducative, soit moins de 30% du total.

---

Parmi les villes de plus de 10 000 habitants, on trouve seulement Audincourt, Belfort, Besançon et Dole.

7 services seulement sur 14 connaissent le nombre de jeunes concernés (567). Cette lacune révèle-t-elle d'un intérêt médiocre porté à des projets initiés en fait par le milieu scolaire et qui ne découlent pas d'une politique de l'offre ?

## **ACTIONS INSCRITES DANS LE CADRE DE PROJETS PLUS VASTES CONDUITS PAR LA BIBLIOTHEQUE**

---

23 bibliothèques (dont 6 de villes de plus de 10 000 habitants et 2 BDP) et 2 services d'archives disent associer le milieu scolaire, à côté d'autres publics ou d'autres publics, à des actions non spécifiquement éducatives qu'elles conduisent.

---

*Obs. : Dans la grande majorité des cas, le terme d'«actions» recouvre ici les expositions. Il conviendrait d'analyser si les activités se limitent à des visites d'exposition, accompagnées ou pas par les bibliothécaires, ou si d'autres propositions sont faites.*

Sont citées ensuite – mais curieusement très rarement - des manifestations nationales comme le Printemps des poètes (3 établissements), le Mois du patrimoine écrit (2 établissements) Lire en fête (1 établissement). 2 bibliothèques sont actives dans les salons du livre pour la jeunesse (Audincourt et Pontarlier). On relève quelques actions originales (Quinzaine littéraire d'Audincourt, Festival du conte du Territoire de Belfort). La bibliothèque de Dole signale son Atelier du patrimoine.

## **ACCUEIL D'ENSEIGNANTS EN COURS DE FORMATION OU DANS LE CADRE DE LA FORMATION CONTINUE**

---

6 établissements (12,5% de l'ensemble) assurent ce genre d'accueil (3 bibliothèques possédant des capacités d'encadrement, 2 BDP et 1 service d'archives départementales).

*Obs. : Il s'agit plutôt d'accueils très ponctuels dans le cadre de formations initiales d'enseignants, de documentalistes ou de chefs d'établissements. Un seul établissement, la médiathèque du Territoire de Belfort ouvre ses propres programmes de formation à des personnels de l'Education nationale (documentalistes).*

## **INTERVENTIONS DU PERSONNEL DE LA BIBLIOTHEQUE DANS LE CADRE DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS HORS DE LA BIBLIOTHEQUE**

---

3 établissements sont sollicités pour apporter leur concours : les bibliothèques de Belfort, Dole, et la Médiathèque du Territoire de Belfort.

Les demandes viennent des IUFM et portent sur des points comme la chaîne du livre ou le choix d'histoires " pour

apprendre à lire et écrire ”.

## **PUBLICATIONS A BUT PEDAGOGIQUE**

6 établissements (dont 2 services d'archives) déclarent produire des publications de ce type.

Sont cités : les bibliographies, accompagnant ou non les expositions de la bibliothèque (4) ; les questionnaires accompagnant les mêmes expositions (2). Deux services d'archives signalent des fascicules ou dossiers vraiment “ pédagogiques ” (pour les visites ou les expositions) ; 1 des bibliographies destinées à soutenir les travaux pratiques encadrés (TPE).

## **AUTRES**

Le nombre de réponses est trop faible (3) pour que l'analyse soit pertinente. A signaler : l'accueil de classes patrimoines à la Médiathèque de Dole.

## **Des politiques tarifaires préférentielles ?**

Cette question ne concernait que 36 Bibliothèques municipales et 1 BDP. 1 réponse n'est pas exploitable. Tous les établissements manifestent, dans leur politique tarifaire, le souci de la jeunesse.

30 établissements sur 36 (83,3%) offrent la gratuité aux jeunes.

- 4 parce que la collectivité a décidé la gratuité pour toute la population (11,1%) ; il s'agit de la BDP du Jura, qui dessert directement la population par bibliobus, et de trois petites communes du Jura et de Haute-Saône.
- 17 (47,2%) via le dispositif de carte avantage jeunes du Conseil régional.
- 14 en fonction de l'âge (au-dessous 12,16 ou 18 ans selon les cas).

NB : certains cumulent les cas de gratuité.

16 établissements (44,4%) pratiquent des tarifs préférentiels selon les âges. Dans trois cas sur quatre, les tarifs sont inférieurs ou égaux à 20 F par an ; dans 3 cas ils se situent entre 20 et 40 F ; une bibliothèque demande plus de 50F pour le seul service de discothèque.

3 établissements seulement offrent des tarifs préférentiels aux jeunes qui viennent à la bibliothèque dans le cadre scolaire ; 1 établissement offre la gratuité seulement aux collégiens.

### **Difficultés ou besoins :**

18 établissements (37,5%) pensent n'avoir aucune difficulté ni aucun besoin, réponse qui serait à mettre en regard avec leurs pratiques réelles. *Obs. : il semble qu'il s'agisse souvent d'établissements sans actions éducatives ; la réponse signifierait donc que ces actions ne sont pas considérées comme prioritaires, ce qui contredit la réponse à la toute première question de l'enquête mais éclaire peut-être le fait que seulement trois établissements sur quatre ont détaillé leurs partenariats.*

Les 30 autres établissements comprennent 6 bibliothèques de villes de plus de 10 000 habitants, 21 bibliothèques de communes de moins de 10 000 habitants, 3 services d'archives. 1 seul établissement (BDP70) affiche franchement que les actions en direction du milieu scolaire ne sont pas prioritaires à ses yeux.

Les manques avancés ont trait, dans la moitié des cas, soit au personnel soit au manque de disponibilité du personnel (deux points de vue décrivant des réalités proches : l'établissement manque de façon générale de personnel ou bien le personnel qui serait compétent est en nombre insuffisant).

Viennent ensuite l'insuffisance ou l'absence de crédits destinés aux actions éducatives (près d'un établissement sur quatre), l'insuffisance des compétences (16,6%), celle des locaux (16,6%).

*Obs. : Les villes se plaignent davantage du manque de personnel que du reste, elles n'évoquent ni problèmes financiers ni problèmes de locaux.*

Les bibliothèques des petites communes ou de la zone rurale avancent parfois une autre difficulté, celle des transports scolaires (Nozeroy et Suarce, Saint-Claude).

---

*On relève aussi que certaines bibliothèques de la zone rurale fournissent de gros efforts au bénéfice du milieu scolaire en consacrant plus de 25% , et parfois jusqu'à 40% de leurs horaires d'ouverture au milieu scolaire Moirans,*

Enfin, trois établissements évoquent la faiblesse de la demande ou de l'intérêt des enseignants.

### Projets ou perspectives :

21 établissements, dont 1 BDP, 6 BM de villes de plus de 10 000 habitants, 13 de petites villes, 1 service d'archives, ont évoqué leurs projets. *Obs. : C'est à peine plus d'une structure sur deux. Ce sont presque toujours celles qui ont conscience de manques, avec cependant une érosion du côté des petites villes où l'on voit moins qu'ailleurs l'avenir avec optimisme.*

Il n'est pas tenu compte des projets très ponctuels et dont la réalisation est imminente, mais seulement des projets répondant à des objectifs sur le moyen ou le long terme.

### Projets signalés :

De très rares établissements envisagent la question de façon globale et annoncent des intentions comme :

créer un service éducatif	1 établissement (AM Pontarlier)
élaborer une offre cohérente	2 établissements (BM Besançon et Dole)

Les projets sont le plus souvent concentrés sur des objectifs plus ciblés :

	Etablissements
Développer l'accueil des classes de façon générale	6
Développer l'animation pour les scolaires	2
Développer l'offre sur le patrimoine écrit	2
Développer l'offre sur la lecture-plaisir	1
Développer les ateliers (conte, BD, groupe lecture)	2
Développer les actions sur le multimédia et Internet	6

### Peu d'établissements (9 au total) expriment des souhaits :

	Etablissements
Formations pratiques (multimédia, Internet, accueil du jeune public, animation)	4
Information	2
Mise à disposition de personnel	2
Collaboration plus étroite avec les enseignants	2
Renouveler les actions en bibliothèques	1

Une journée d'étude organisée par l'ACCOLAD avec des expériences de cas pratiques aura lieu **jeudi 28 mars 2002**.

Cette journée aura pour thème : *Les pratiques artistiques et culturelles pour le milieu scolaire, les collèges et les lycées en relation avec les bibliothèques et les archives.*



**ACCOLAD**

**Agence Régionale de Coopération**

37 A rue Edouard Frossard - 90300 CRAVANCHE

*Tél. 03.84.26.99.51 - Fax. 03.84.26.36.08*

*Mél. [accolad@livre-franche-comte.com](mailto:accolad@livre-franche-comte.com)*

*Site : [www.livre-franche-comte.com](http://www.livre-franche-comte.com)*

Avec le soutien de la

**DRAC**

**Direction Régionale des Affaires Culturelles  
de Franche-Comté**

7 rue Charles Nodier - 25000 Besançon

*Tél. 03.81.65.72.00 - Fax. 03.81.65.72.72*

février 2002